

Formation au BAPAAT

Salariés-Apprentis-Demandeurs d'emploi-CIF

brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien

Option « loisirs du jeune et de l'enfant »

Supports techniques préparés :

Jeux
Activités manuelles
Activités théâtrales

Sous réserve d'agrément

Du 14 septembre 2009 au 17 septembre 2010

Formation en alternance

3 jours par semaine de formation théorique
Hors mardis, mercredis et vacances scolaires
Sous réserve d'habilitation DRJS

Le BAPAAT

Le BAPAAT est un diplôme professionnel homologué de niveau V, validant des compétences d'Assistant Animateur dans les domaines techniques préparés. Il est délivré par le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Ce diplôme a pour objectif de :

- permettre aux jeunes d'accéder à un premier emploi d'Assistant Animateur Technicien
- d'intégrer la fonction publique territoriale (catégorie C- concours d'Adjoint d'animation)

Public concerné

Le BAPAAT s'adresse aux personnes :

- Agées de 18 ans à la date de l'examen final,
- Possédant un niveau 3^{ème}, CAP, BEP
- Ayant une expérience professionnelle ou bénévole d'animation d'enfants et /ou de jeunes (BAFA souhaité ou en cours : formation générale et stage pratique)
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Apprentis
- Congé individuel de formation

Perspectives d'emplois

L'Assistant Animateur Technicien travaille dans des structures d'animation telles que :

- **Accueil de loisirs**
- **Maison de quartier**
- **Centre de vacances**
- **Accueils périscolaires**
- **Centre social**
- **Maison pour tous**

Gérées par des associations ou des collectivités territoriales



BAPAAT ifac 95



ifac Val d'Oise : 12 boulevard Maurice Berteaux – 95130 Franconville
Tel : 01 34 44 21 90 - Fax : 01 34 14 49 42 – E-mail : ifac95@ifac.asso.fr
Centre de Formation ifac Val d'Oise : 139 rue du général Leclerc – 95130 Franconville
Tel : 01 34 14 02.08 – Fax : 01 34 14 00 10

Entrer en formation BAPAAT Les démarches

Trois phases :

- 1 s'adresser au centre de formation ifac 95 pour obtenir un dossier d'inscription
- 2 remplir le dossier et fournir toutes les pièces demandées (tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte)
- 3 se présenter aux Tests de sélections organisés par le centre de formation ifac 95.

Chaque candidature n'est valable que pour une session de formation.

Tests de Sélections

Ces tests sont organisés par le centre de formation. **Ils concernent les personnes qui ont rempli toutes les conditions d'inscription.**

Ils comprennent deux épreuves :

- Écrite (3h00) : QCM culture générale, QCM supports techniques, expression écrite, mathématiques.
- Orale (45 minutes) : Entretien de motivation.

Session de sélection :

Première session :

Épreuve écrite (convocation) : 23 JUIN 2010
Épreuve orale (convocation) : La semaine du 28 juin 2010

Deuxième session : Septembre 2010 à condition qu'il reste des places disponibles.

Déroulement de la formation

Durée de la formation

Du 14 septembre 2009 au 17 septembre 2010.

La formation se déroulera en alternance

➔ 726 heures de formation théorique.
775 heures minimum en structure d'animation.

➔ 1502 heures au total

Lieu de la formation

Centre de Formation ifac 95
139 rue du Général Leclerc
95130 Franconville
Tel. : 01 34.14.02.08
Fax : 01.34.14.00.10

Accès :

Gare de Franconville / Le Plessis Bouchard
RER C ou train de banlieue au départ de gare du Nord.

Frais d'inscription et de formation

Frais d'inscription aux tests techniques d'entrée à la formation de l'ifac 95 (non remboursables quelque soit la suite donnée à votre candidature) :

➔ 25 €.

Frais de formation :

- Dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation ou d'une prise en charge par l'employeur, la formation est facturée :
➔ 5194 €.
- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage; le montant est pris en charge par le principe partagé « employeur et financement de la région » - FSE (soit 1484€ à la charge de l'employeur)
- Pour les contrats de professionnalisation, les frais de formations sont pris en charge par l'OPCA dont dépend l'employeur:

nous consulter

Référentiel de formation

L'ensemble des enseignements permet de valider 18 domaines de compétence à travers trois étapes :

- **validation des supports techniques : pratique personnelle**
- **épreuve n° 1 : séance d'animation avec un public face à un jury**
- **épreuve n° 2 : présentation et soutenance d'une production écrite : le livret, parcours et projet professionnels.**

Cinq modules de formation s'articulent autour de ces trois épreuves et permettent de les valider.

➔ Module 1 : Environnement professionnel et institutionnel

- Connaissance de la vie associative, des différentes structures d'animation et des problématiques de quartier
- Les partenaires sociaux
- Les partenaires financiers, la situation économique locale, les éléments de comptabilité et des notions budgétaires
- Les politiques d'animations culturelle et sportive d'une ville, les populations d'origine étrangère et la démographie
- La cinquième république, les services de l'état, la région, le département et les collectivités locales.
- Les métiers de l'animation et du travail social, les contrats de travail, les conventions collectives, la protection sociale et la législation du travail

➔ Module 2 : Connaissance des publics

- Les grandes étapes du développement de l'enfant et du jeune

➔ Module 3 : Garantir la sécurité des biens et des personnes

- PSC 1
- La législation en vigueur et les assurances
- La protection des mineurs et les droits de l'enfant

➔ Module 4 : Pédagogie et techniques d'animation

- La méthodologie de projet et la pédagogie de l'activité
- Les supports techniques d'animation : jeux, activités manuelles et activités théâtrales

➔ Module 5 : Communication et relations humaines

- Les techniques de communication
- Les différents types de groupes et les phénomènes de groupes
- Les relations avec les différents partenaires
- Les attitudes professionnelles de l'animateur et le travail en équipe
- L'organisation d'une structure et la communication interne



BAPPAAT ifac 95



www.ifac.asso.fr

L'ifac

Créé en 1975, l'Institut de Formation d'Animateurs et de Conseils, est un réseau d'associations loi 1901 administrées par des élus locaux et des responsables associatifs. Lieu d'échanges entre élus locaux et professionnels de l'animation, il oeuvre pour l'amélioration des services à la population.

Nos champs d'intervention

- **L'animation socio-éducative et socioculturelle**, en contribuant à l'éducation pour tous à travers la culture, les arts et les loisirs,
- **L'action sociale**, afin de proposer des aides spécifiques et adaptées à des publics rencontrant des difficultés,
- **La Politique de la Ville**, vers le désenclavement des quartiers en difficulté, par la coordination des différents acteurs de terrain.

Nos actions

Notre action réside dans le repérage des besoins et demandes qui s'expriment face aux difficultés de terrain, pour proposer des solutions techniques concrètes, locales et adaptées, par la formation, le conseil et la réalisation de missions.

- **La formation** : formation des acteurs de l'éducation, de la culture et des loisirs, de l'action sociale ou des services de proximité, pour les collectivités locales et les associations.
- **Le conseil** : accompagnement des collectivités locales et les associations dans l'élaboration ou la mise en place de leur politique d'animation urbaine et/ou rurale par l'assistance, le conseil et la réalisation d'audits.
- **Les missions** : réalisation de missions de gestion d'équipements et de coordination de projets auprès des collectivités locales.

Nos convictions

- **L'ouverture** : Permettre à chacun d'évoluer dans la pluralité et la compréhension des différences, pour s'enrichir d'un maximum d'expériences.
- **L'esprit critique** : Développer une capacité de choix raisonnés, par la connaissance et la réflexion sur différentes alternatives possibles dans l'action et leurs implications.
- **Le respect** : Traiter avec égard les convictions de chacun, sans leur porter atteinte, dans un cadre démocratique et laïque.
- **L'individu** : Placer l'aisance, le développement personnel et culturel des individus et des populations au centre de nos interventions, en les adaptant aux besoins de chacun et aux caractéristiques locales.

Ma formation à l'ifac

Au-delà de nos convictions, nos formations sont centrées sur deux principes de base :

- **L'approche pragmatique**, avec une alternance entre approches théoriques et leurs applications pratiques. Elle vise à acquérir une capacité d'action basée sur des compétences opérationnelles, permettant de faire face aux réalités du terrain.
- **L'adaptabilité à l'emploi**, en suivant les évolutions du marché de l'emploi et répondant aux besoins des employeurs.

Choisir l'ifac pour sa formation, c'est pouvoir bénéficier d'un accompagnement solide et d'un réseau d'échange permanent.

L'accompagnement individualisé

Après un positionnement du niveau initial (début de formation), nous définissons ensemble un parcours individualisé, qui est réévalué au cours des différentes étapes de la formation.

Chacun bénéficie d'un formateur référent, qui vous suit tout au long de votre parcours.

L'accompagnement vers l'emploi

Nous vous donnons l'accès à un réseau de structures d'accueil pour vos stages pratiques, ainsi qu'à un réseau d'employeurs potentiels (service emploi).

L'intégration dans une dynamique d'échange et de partenariat

Choisir l'ifac, c'est entrer dans un réseau d'échanges et de partages d'expériences grâce, notamment, à ses rassemblements réguliers, ses publications et ses fiches techniques.

Les autres formations à l'ifac

- Formations à l'encadrement des centres de vacances et de loisirs : validation du **bafa** et du **bafd**.
- Formations professionnelles à l'animation : préparation au **bapaat**, au **bpjeps**, au **dejepts**.
- Formations aux métiers de la petite enfance et de l'aide à domicile : formation d'assistantes maternelles, assistantes de vie, préparation au CAP Petite Enfance.
- Autres Formations : Formation au développement des ressources humaines, formations continues des animateurs de CV et CVL, formation de délégués des élèves, ...

ifac Val d'Oise : 12 boulevard Maurice Berteaux – 95130 Franconville

Tel : 01 34 44 21 90 - Fax : 01 34 14 49 42 – E-mail : ifac95@ifac.asso.fr

Centre de Formation ifac 95 : 139 rue du général Leclerc – 95130 Franconville

Tel : 01 34 14 02.08 – Fax : 01 34 14 00 10

